



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**  
**Services Centraux**  
**Parisiens**



# DÉLÉGATION DU PERSONNEL GAYA - HELLÉNA - JULLIA

<http://www.cfdt-sg.fr/les-actualites-institution-centraux-parisiens,151,1.html>

**#NosActuCentraux - Novembre 2017**

## Bonjour !

Les points remontés en délégation du personnel sont toujours aussi variés : alimentation du CET, droits à congés des nouveaux embauchés, allocation de médaille du travail, déménagements et nouveau mobilier, télétravail, et le rappel de règles importantes ne supportant aucune dérogation.

Face à des représentants de la direction souvent déconnectés (DRHG/RSO), le soutien de l'ensemble des salariés est impératif pour aboutir. Cela commence par émettre des avis qui soient les plus représentatifs possibles. C'est pourquoi nous vous sollicitons sur le télétravail en vue d'une prochaine réunion ; en restant bien sûr au service de tous, en particulier en cette période d'EAS !

[CET : compte épargne temps – EAS : examen annuel des situations : augmentations ou revalorisations individuelles]

## Télétravail : exprimez-vous avant le lundi 13 novembre !

Une commission de suivi sur le télétravail est planifiée le lundi 13 novembre. C'est l'occasion de signaler les cas de non respect de l'accord d'entreprise, de suggérer des évolutions, ...

Même si globalement les télétravailleurs sont satisfaits, des améliorations sont possibles :

- ↪ réglementer le télétravail par métiers comme nous le proposons depuis le début, plutôt que par directions, ce qui génère trop d'inégalités : selon les services, des assistantes ont droit au télétravail mais d'autres pas, des informaticiens peuvent télétravailler deux jours par semaine pendant que d'autres sont limités à un jour, ... ;
- ↪ subventionner les repas (tickets restaurants ...) ;
- ↪ indemniser tout ou partie de quelques équipements : socles d'accueil, fauteuils, etc. (d'autres banques remboursent une partie des abonnements à internet par exemple) ;
- ↪ etc., etc.

## LEVER LES FREINS AU TÉLÉTRAVAIL

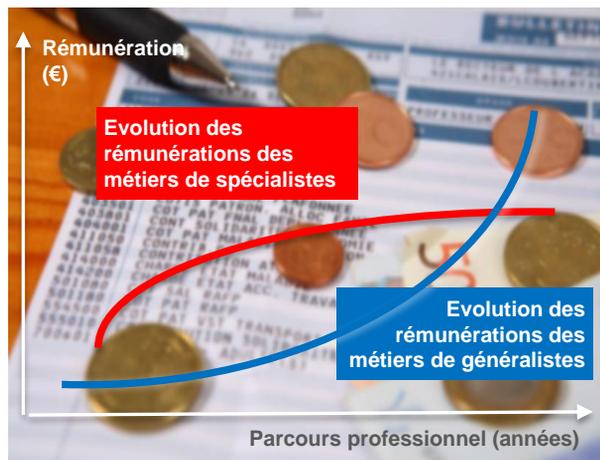


Et vous ? Quels sont les problèmes rencontrés ? Quelles propositions pouvez-vous faire ? **Pour un dialogue social constructif et de qualité, faire connaître son avis est impératif !** Contacter Eric Quenardel, délégué du personnel à Gaya-Helléna-Jullia, qui participera à la commission du 13 novembre.

## S'ENGAGER POUR CHACUN – AGIR POUR TOUS

**CFDT : 1<sup>ère</sup> organisation syndicale (866 000 adhérents), 1<sup>ère</sup> dans le privé, la Banque & l'Assurance et chez les cadres**

## Courbes de rémunération : bien se situer !



Comme en tout, la reconnaissance en termes de rémunérations a cédé la place à la négociation individuelle. Mathématiques et statistiques ne facilitent pas l'obtention d'une juste paye ... Comment vous situez-vous ?

- ⇒ Jeune spécialiste, la courbe de rémunération devrait être logarithmique\* : il faut s'assurer que le salaire progresse « rapidement » dès le début du parcours professionnel.
- ⇒ Généraliste expérimenté d'un métier de la banque, la « progression » est censée être exponentielle\* : la rémunération se doit de décoller au moins avec l'expérience.

Vous ne reconnaissez pas vos paies dans ces profils de courbes certes anachroniques ? Besoin de se repérer dans l'épaisse fumée du fameux « nuage de points » ? Vite ! **Contactez vos délégués du personnel**, qui vous aideront à **justifier une augmentation ou une revalorisation** !

(\* ) façon RH bien sûr ...



## Horaires de travail et connexions : rappels importants !



Il est interdit d'utiliser les temps de connexion aux outils informatiques pour établir les horaires des salariés. Lorsqu'il n'y a pas de pointeuse, ce sont leurs fiches horaires qui font foi.

Les changements ponctuels d'heures de départ ou d'arrivée, comme pour l'heure de solidarité ou de la fête des mères, doivent être enregistrés avant qu'ils n'interviennent.

Il ne doit évidemment pas être fait pression sur les salariés pour déroger à ces règles.

Lors de la réunion du 26/10, **la délégation du personnel de Gaya-Helléna-Jullia** a demandé à son président d'organiser **une réunion avec les responsables des services** où ces règles et quelques autres sembleraient devoir être rappelées ... A suivre de près donc ...

Pour être bien conseillés, assistés, ou défendus ? Faisons appel à des délégués à l'écoute, formés, représentatifs et respectés !

**Délégation du personnel** : Une question sur la mobilité, un conseil pour le PDP, le point sur la rémunération ou des avantages ? Demander une promotion ? Besoins de connaître ses droits ou même de se défendre ? **CHSCT** : Des conditions de travail à améliorer, envie d'échanger sur des propositions ? **Comité d'Etablissement** : Des interrogations sur un projet, ses motivations économiques, sa viabilité, ... ? Se rapprocher de vos représentants (coordonnées sur panneaux d'affiches), en particulier pour tout complément sur le télétravail et les rémunérations, contacter **Eric Quenardel, DP Gaya-Helléna-Jullia** (MO Informatique, Moyens de Paiements, ITIM/GTB/Apc - 01 42 14 67 66)

**Ensemble, assurons le présent et construisons notre avenir !**



CFDT, 1<sup>ère</sup> organisation syndicale dans le privé  
(mesure de représentativité nationale de mars 2017)  
et 1<sup>ère</sup> à Gaya-Helléna-Jullia depuis 2013 car réellement au service de tous !